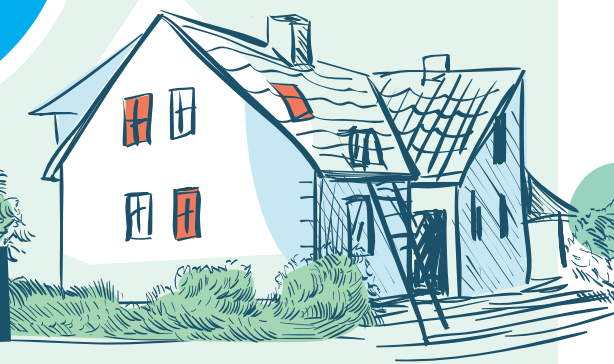


AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Édition
2024

AIDES

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Depuis 2022, Auray Quiberon Terre Atlantique aide les propriétaires à mettre leur système d'assainissement en conformité.

VOTRE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS AUX NORMES

Êtes-vous éligible aux aides financières du territoire ?



Les aides financières
de l'Agence de l'Eau

Les critères d'éligibilité

- Être équipé d'une installation datant d'avant octobre 2009.
- Être équipé d'une installation ayant un impact avéré sur les usages (baignade, conchyliculture, pêche à pied).
- Être installé hors d'un zonage d'assainissement collectif.
- Être devenu propriétaire du bien avant le 01/01/2011
- Être concerné par les critères techniques suivants :
 - disposer d'un assainissement non collectif non conforme avec obligation de travaux,
 - posséder un système d'assainissement non collectif ayant un impact avéré sur le milieu,
 - être équipé d'une installation recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/jour de DBO5.

Les aides

Taux d'aide	30 %
Coût-plafond des travaux*	8500 €
Montant maximum d'aide par système d'assainissement	2550 €

*Coût plafond = c'est le montant maximum sur lequel sera calculée l'aide (par exemple, si les travaux vous coûtent 10 000 €, l'aide sera accordée sur la base de 8 500 € maximum)





Les aides financières d'Auray Quiberon Terre Atlantique



Les critères d'éligibilité

- Le foyer justifie de ses revenus sur la base du dernier revenu fiscal de référence :

Foyer de...	Foyer très modeste	Foyer modeste	Hors plafond
1 personne	17 009 €	21 805 €	> 21 805 €
2 personnes	24 875 €	31 889 €	> 31 889 €
3 personnes	29 917 €	38 349 €	> 38 349 €
4 personnes	34 948 €	44 802 €	> 44 802 €
5 personnes	40 002 €	51 281 €	> 51 281 €
... par personne supplémentaire	5 045 €	6 462 €	Le montant dépendra du nombre de personnes supplémentaires

- Le bien est situé sur l'une des 24 communes du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique: Auray, Belz, Brec'h, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoëdic, Houat, Landaul, Landévant, La Trinité-sur-Mer, Locmariaquer, Local-Mendon, Ploëmel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Philibert, Saint-Pierre Quiberon.
- Vous êtes devenu propriétaire du bien avant le 01/01/2011.
- L'assainissement doit concerner une résidence principale (ni gîte, ni location, ni résidence temporaire ou secondaire, ni local professionnel).
- Sont concernés tous les assainissements non-collectifs avec obligation de travaux nécessitant une réhabilitation complète du dispositif.

Les aides

	Foyer très modeste	Foyer modeste	Foyer sans conditions de revenu*
Taux d'aide	Jusqu'à 80 %	50 %	30 %*
Coût-plafond des travaux	12 000 €	10 000 €	8 500 €*
Montant maximum d'aide par foyer	9 600 €	5 000 €	2 550 €*

*Cette aide n'est pas cumulable avec celles de l'Agence de l'Eau

**Demandez
le formulaire
d'aide qui
correspond
à votre
situation !**

Contactez la Direction du Cycle de l'Eau
d'Auray Quiberon Terre Atlantique
au 02 22 76 03 66 ou sur
eau@auray-quiberon.fr

